

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 15 MARS 2022**

Tarifification applicable aux reprises d'études et aux actions de formation continue de l'ENS de Lyon pour l'année 2022-2023

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la tarification suivante :

1. Tarification applicable aux reprises d'études :

Les frais de formation continue s'appliquent par année d'inscription en complément des droits de scolarité nationaux. Ils sont nets de taxe.

Le tarif « Reprise d'études financée » s'applique si le stagiaire mobilise un dispositif de formation professionnelle continue (plan de formation employeur, congé de formation, compte personnel de formation...). Un devis établi sur la base du volume horaire du parcours de formation lui est systématiquement remis avant l'inscription.

Le tarif « Reprise d'études non financée » s'applique si le stagiaire ne mobilise pas de dispositif de formation professionnelle continue mais que son inscription nécessite un conventionnement avec un tiers ou comporte des aménagements spécifiques (validation d'acquis, dispense d'assiduité...).

En l'absence de dispositif de formation professionnelle continue, de conventionnement ou d'aménagements spécifiques, le stagiaire est inscrit en formation initiale et acquitte uniquement les droits de scolarité nationaux et la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

1.1. Tarification applicable aux masters

Masters	Reprise d'études financée - Tarification horaire	Reprise d'études non financée - Tarification forfaitaire
Toutes mentions et tous parcours sauf FEADéP*	15 € / heure	1 250 €
Parcours FEADéP* toutes disciplines	10 € / heure	1 250 €

* Formation à l'Enseignement, Agrégation et Développement Professionnel

1.2. Tarification applicable au doctorat

Doctorat	Reprise d'études financée - Tarification horaire	Reprise d'études non financée - Tarification forfaitaire
Toutes disciplines	20 € / heure	1 250 €

2. Tarification applicable aux formations en langues :

Type de formation	Tarif pour un stagiaire financé	Tarif pour un stagiaire non financé
Cours de langue d'un semestre	25 € / heure	13 € / heure
Cours de langue à l'année	20 € / heure	11 € / heure
Cours individuel	120 € / heure	50 € / heure
Certification Bright (toutes langues)	150 €	150 €

Tarifs nets de taxe.

3. Tarification applicable au diplôme « Formation réglementaire destinée aux personnels concevant des procédures expérimentales (Niveau 1 - Fonction B), application aux modèles rongeurs et lagomorphes en recherche biomédicale » (diplôme inter-établissements ENS de Lyon - Université Claude Bernard Lyon 1) :

Statut	Tarif
Salarié du secteur privé	1 950 €
Personnel des établissements publics à caractère scientifique et technologique ou d'enseignement supérieur et de recherche	1 250 €
Doctorant, post-doctorant, demandeur d'emploi non pris en charge	600 €
Formation sur mesure	35 € / heure

Tarifs nets de taxe.

4. Tarification applicable au diplôme d'établissement « Passeur en éducation »

Statut	Tarif
Tout type de stagiaire	1 200 €

Tarifs nets de taxe.

5. Tarification applicable aux formations de l'Institut français de l'éducation

Type de formations	Tarif par jour de formation
Stages de formation de formateurs	300 €*

**Les personnels relevant des Ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et les étudiants sont exonérés de frais d'inscription.*

Tarif net de taxe.

6. Tarification applicable aux demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) et des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Étapes	Tarif
Examen d'une demande de VAPP	200 €*
Étude de faisabilité de VAE	200 €
Accompagnement méthodologique et pédagogique à la VAE (facultatif)	1 200 €
Organisation du jury de VAE	1 000 €

**Les demandes de VAPP déposées dans le cadre des reprises d'études en master à l'ENS de Lyon sont exonérées de frais.*

Tarifs nets de taxe communs à l'ensemble des universités de la Région Auvergne Rhône Alpes.